# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-7-75 68060

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "DES PAYS DE LA LOIRE"

MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49.430 ANGERS CEDEX

Téléphone N° 88.06.15 Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

03 Régisseur de recettes

Direction Départementale de l'Agriculture

Cité Administrative

Rue Dupetit-Thouars - 49043 ANGERS CEDEX

C. C. P. N° 8 604 02 D NANTES


BULLETIN N° 46 de JUILLET 1975 - TOUS DEPARTEMENTS....................... p. 1

## VIGNE

MILDIOU - Malgré les pluies de la première quinzaine de Juillet, le mildiou est resté très localisé et demeure très peu virulent.

Dans tous les vignobles, il n'y a donc pas lieu d'intervenir, y compris dans les parcelles pour lesquelles le traitement avait été déconseillé dans la note du 8 Juillet (parcelles indemnes de mildiou et à proximité desquelles la maladie n'a pas été découverte).

OIDIUM - Cette affection demeure toujours menaçante et se trouve à l'état latent même dans les parcelles bien protégées.

- Dans les vignobles de la Vendée (vignobles de Mareuil-s/-Lay et de Brem), il y a lieu d'exécuter un nouveau traitement contre l'oïdium dès réception de cette note, cette maladie étant actuellement très dangereuse.
- Sur les cépages sensibles des autres vignobles pour lesquels une protection anti-oïdium n'aurait pas été apportée lors du traitement anti-mildiou conseillé dans la note du 8 Juillet, il est souhaitable d'exécuter une nouvelle application, de préférence en poudrage.

VERS DE LA GRAPPE - Le deuxième vol est commencé, mais il est encore beaucoup trop tôt pour intervenir.

## ARBRES FRUITIERS

ARAIGNEE ROUGE - Cet acarien était resté très peu virulent cette année. Il commence à se multiplier localement. Il est donc nécessaire de le surveiller, en particulier dans les vergers de poiriers où la récolte est faible ou nulle, et où de ce fait la protection insecticide et acaricide a été limitée.

## POMME DE TERRE ET TOMATE

MILDIOU - Aucun traitement n'est actuellement à envisager.

## TABAC

MILDIOU - Cette affection est apparue dans le département de Maine et Loire. Les planteurs doivent appliquer les directives du S.E.I.T.A. (destruction des feuilles d'épamprement, traitement, suppression de l'irrigation).

## MAIS

PUCERONS - Dans certaines cultures de maïs, des pullulations de pucerons sont constatées. Nos connaissances sur leur nuisibilité sont encore imprécises. D'autre part, un grand nombre d'auxiliaires sont présents actuellement dans les cultures. De plus, la croissance très rapide du maïs doit lui permettre de se défendre facilement des attaques des pucerons.

Il n'apparaît donc pas souhaitable d'intervenir chimiquement, la rentabilité de tels traitements n'étant pas assurée.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE":

J. DIXMERAS

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 16 JUILLET 1975

22

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant. L. BOUYX